Mise en conformité de la sous station du réseau urbain du siège de la CPAM de la Savoie

CADRE DE REPONSE TECHNIQUE

L'utilisation de ce cadre de réponse est **obligatoire**.

Il est destiné d'une part à fiabiliser les réponses des candidats à tous les éléments servant à l'appréciation des critères d'analyse des candidatures et offres (et donc à réduire les hypothèses d'offres imprécises ou irrégulières) et d'autre part, à faciliter le traitement des informations fournies dans le cadre de l'analyse des offres.

Il servira de base à l'analyse des offres, chaque élément étant en relation avec un critère d'appréciation de l'offre.

Le cadre de réponse peut être étendu ou bien renvoyé à des annexes (photos, planning, organigramme, qualifications, …) clairement identifiées (par un numéro d'annexe, de page…). Seuls les éléments mentionnés dans ce document au droit de chaque critère seront pris en compte pour l'évaluation du critère.

Toute absence de réponse ou preuve non fournie sera considérée comme une réponse négative.

l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun
Savoie

VALEUR TECHNIQUE DE L'OFFRE (60%)

Sous-critère A : Moyens humains et expériences de l'équipe dédiée au projet (30 points)

- *Composition, expériences et qualifications de l'équipe mobilisée pour l'opération*
- *Descriptif des moyens techniques et matériels*
- *Descriptifs des moyens humains affectés au chantier : main d'œuvre, encadrement…*
- *Délais exécution au regard du planning prévisionnel*

Déclaration concernant les effectifs des 3 dernières années :

Entreprise :	**2024**	**2025**	**2026**
Effectif total			
dont personnel d'encadrement			

Composition de l'équipe

Intervenants (Nom, prénom)	COMPETENCES						Rôle dans l'équipe projet	Diplôme ou qualifications spécifiques	Années d'expérience	Projets significatifs similaires à l'objet de l'opération

l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun
Savoie

Descriptif des moyens techniques et matériels :

Délai et planning prévisionnel :

En annexe, une copie des diplômes en lien avec les compétences demandées sera transmise ainsi que les certificats de qualification dont dispose l'entreprise.

COMPETENCES	Entreprise portant la compétence	Qualifications

Sous-critère B : Descriptifs des mesures prévues en faveur des conditions de travail, de l'hygiène et de la sécurité (<u>30 Points</u>)

- *Mesures de sécurité collectives et individuelles*
- *Mesures d'hygiène du chantier et des installations*
- *Conditions de travail, égalité professionnelle, accessibilité*

Sous-critère C : Compréhension des enjeux et contraintes du programme (35 points) *Réponse du candidat aux enjeux et contraintes de l'opération* *-Etudes* *-Méthodologie* *-Exécution*

Sous-critère D : Valeur environnementale (5 points) *Réponse du candidat aux enjeux et contraintes de l'opération* *- la gestion des déchets* *- la traçabilité* *- la qualité et origine des matériaux et produits employés*